



## Etats Généraux de l'ARES

### Démocratisation de la mobilité : s'orienter dans l'espace européen

L'ARES a pour vocation de représenter les étudiants en sciences sociales et de porter des positions pour améliorer les conditions d'études des étudiants de ses filières. Le dialogue structuré appliqué à travers les Etats généraux de l'ARES est l'un des meilleurs moyens de sensibiliser le réseau de l'ARES et les étudiants en sciences sociales à un thème ayant pour vocation la démocratisation de l'enseignement supérieur. Après avoir construit les grandes positions du thème, à l'aide de processus de pédagogie innovante, avec les associations adhérentes, phase qui s'étale lors de plusieurs événements associatifs, l'enjeu est ensuite de sensibiliser les étudiants en sciences sociales aux thèmes choisis et les amener à préciser les axes et positions trouvés à travers le relai des associations de notre réseau.

Pour cette deuxième édition, l'ARES a décidé de s'inscrire dans la continuité des Etats Généraux de la FAGE, ayant pour thème « Les jeunes et l'Europe ». En effet, la mobilité et l'orientation sont des thématiques liées et des enjeux majeurs pour l'avenir de nos filières. Le thème choisi s'intitule donc « La démocratisation de la mobilité : s'orienter dans l'espace européen. »

La mobilité a une place centrale dans l'accès aux professions futures dans le domaine des sciences sociales. Avec un monde en constante évolution, les étudiants sont voués à exercer un métier changeant au cours de leur carrière, voire même exercer un métier qui n'existe pas encore. Il est donc essentiel pour notre fédération d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en sciences sociales, en réfléchissant aux solutions pour démocratiser la mobilité et permettre aux étudiants de s'adapter aux exigences du monde professionnel, au travers notamment des stages et des échanges avec les entreprises. L'objectif est de remédier à une formation universitaire trop théorique rendant l'entrée dans le monde professionnel précaire.

Les études de management et d'économie ont un intérêt crucial, pour l'évolution de leur formation, à réfléchir à un espace d'échanges des techniques mises en place au niveau européen, au vu du contexte de mutation perpétuelle de l'entreprise.

Avec la montée du populisme, l'espace européen est un enjeu dont la jeunesse doit se saisir afin de tirer profit des richesses de cette union des territoires. Enjeux d'autant plus importants que les élections européennes sont celles où l'abstention des jeunes est la plus forte, lors des dernières élections, celle-ci a atteint 71% chez ces derniers. La sensibilisation des étudiants en sciences sociales, à la manière de créer un sentiment d'appartenance européen au niveau de la jeunesse, est donc incontournable.

## Axe I : Démocratiser la mobilité en améliorant les conditions d'études

L'amélioration de la mobilité des jeunes est un enjeu actuel dont se sont saisies les politiques publiques, pourtant les dispositifs déjà existants sont encore perfectibles. L'ARES et son réseau ont ainsi réfléchi aux améliorations possibles des dispositifs favorisant la mobilité, tout en cherchant à apporter des réponses pour pallier les freins à la mobilité, afin de permettre une meilleure insertion professionnelle des jeunes, qui se traduit par une meilleure lisibilité des diplômes.

### I) Quelle mobilité pour les jeunes de demain ?

#### **A) Mobilité internationale**

Malgré le développement de la mobilité, les étudiants en sciences sociales sont encore timides face à la mobilité ; alors que la France est le 3ème pays d'accueil des étudiants internationaux, il est le 6ème pays en termes de mobilité sortante selon les chiffres de l'UNESCO en 2012. Les chiffres actuels montrent que le taux de mobilité des étudiants français à l'international (3,6%) est toujours inférieur au taux de mobilité des étudiants internationaux en France.

Dans le cadre européen, le processus de Bologne, initié le 19 juin 1999, a pour but d'harmoniser les études supérieures au niveau européen et ainsi faciliter la mobilité des étudiants. Avec son avancée aujourd'hui, l'intérêt de cette thématique est de s'appuyer sur ce processus et son évolution pour trouver comment améliorer la mobilité internationale des jeunes de demain.

Les valeurs portées par ce processus sont celles d'un espace européen de l'enseignement supérieur reprenant les valeurs de deux textes fondamentaux sur la mobilité : la Magna Carta Universitatum, qui prône une absence de frontière dans la quête du savoir, l'autonomie de l'Université et la liberté de la recherche et de l'enseignement supérieur ; et la déclaration de la Sorbonne, qui prône une Europe du savoir et pas seulement du développement de l'euro avec l'apparition de la notion de "formation tout au long de la vie" ou avec la création d'équivalence telle que les ECTS, pour favoriser la mobilité.

Bien que des conférences aient lieu tous les deux ou trois ans avec les ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les engagements pris à l'issue de ces conférences sont volontaires et souples. Or, cette souplesse entraîne une disparité entre les Etats. En effet, le processus est peu connu du monde universitaire et donc mis en place à géométrie variable en Europe. A l'occasion de la conférence de Paris de 2018, qui marquait les vingt ans du processus, la question de la visibilité du processus et la définition de nouveaux objectifs ont été importants pour l'évolution du processus. Au-delà d'une victoire en terme de visibilité, avec une présence de ministres de nombreux pays, les nouveaux objectifs fixés tiennent compte des problématiques sociétales actuelles et portent une attention particulière à la pédagogie. Cependant, comment faire en sorte que les positions prises soient appliquées en France ? La piste de la mise en place d'un comité de suivi chargé de l'application de ce processus peut être une piste envisageable.

En parallèle de ce processus, le programme Erasmus, développé antérieurement par l'Union Européenne, a pour objectif d'offrir la possibilité aux étudiants de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité. Bien que d'origines différentes, ces deux processus sont liés car reposant sur l'idée que la mobilité et les échanges sont des vecteurs de paix et de progrès pour l'Europe. Ainsi, par le financement de la mobilité, l'Union Européenne favorise l'émergence d'un espace d'enseignement supérieur européen et les efforts mis en place par les pays facilitent les échanges dans le cadre du programme Erasmus, renommé Erasmus + en 2014, avec un budget plus important. En effet, le nombre d'étudiants français participant à cette mobilité à l'internationale, dans le cadre du programme Erasmus +, ne cesse d'augmenter.

Cependant, malgré des processus qui ne cessent d'être renforcés au niveau Européen, les modèles universitaires dans les autres pays européens sont peu connus et posent problème lorsqu'il s'agit de valoriser les compétences apprises lors d'une période en mobilité.

Pour améliorer la connaissance des spécificités des systèmes universitaires des différents pays européens, la mise en place d'universités d'été au travers de partenariats interuniversitaires pourraient inciter les jeunes à la mobilité internationale et la promotion d'événements interculturels au sein des universités et à l'international.

#### Propositions :

- Connaître les spécificités des différents pays européens : mise en place d'universités d'été ; programmes de correspondance, événements interculturels

## **B) Mobilité inter-régionale**

La mobilité inter-régionale est aussi de plus en plus importante avec le développement de formation en fonction des spécificités territoriales ou encore avec la fusion des régions en 2016 qui a soulevé la question du regroupement des établissements. Avec ce nouveau contexte, les étudiants sont amenés à devoir se déplacer pour accéder à la formation de leur choix. Cependant cette mobilité impose de quitter le domicile parental, entraînant des difficultés en matière de logement par exemple. Comment mettre en place des dispositifs pour faciliter les études des jeunes dans une autre région ?

Le dispositif VISALE, créé par Action Logement, permet aux personnes de moins de 30 ans d'obtenir la garantie de l'Etat, pour pouvoir louer un logement. En 2018, le CNOUS et Action Logement ont signé une convention pour améliorer l'accès de ce dispositif aux étudiants, notamment en permettant l'accès du dispositif à tous les étudiants, permettant de remplacer le recours à la caution personnelle, frein pour l'accès au logement de nombreux étudiants<sup>1</sup>. Cependant, qu'en est-il de la recherche de logements des étudiants internationaux ? Il est très difficile, lorsque l'on arrive dans un pays que l'on ne connaît pas, de trouver un logement. Souvent, les étudiants privilégient le logement en cités universitaires mais les places sont très limitées. Ainsi, l'ARES propose de créer une plateforme étudiante de mise en relation pour se mettre en colocation avec d'autres étudiants. Cette plateforme peut s'étendre à tous les étudiants en général, contraints d'effectuer une mobilité inter-régionale dans le cadre de leurs études.

---

<sup>1</sup> Article " Visale, un dispositif pour faciliter l'accès au logement de tous les étudiants et les alternants " sur <http://www.etudiant.gouv.fr/>

Avec les problématiques évoquées plus haut, si l'on prend pour exemple la licence AES (Administration Economique et Sociale), qui connaît des spécificités, peu lisibles pour les étudiants, en 3ème année en fonction des territoires, la question de la politique de diffusion de l'information des formations en Sciences Sociales se pose.

Pour les cas de la licence AES, l'ARES préconise la création d'une instance nationale regroupant les responsables de la formation afin, en partie, de rendre ces spécificités territoriales lisibles pour les étudiants. Cependant, l'enjeu de la lisibilité des formations en fonction des territoires ne se pose pas que pour cette filière, en effet les études en sciences sociales sont des études transversales, il y a donc un fort intérêt à ce que les doyens des différentes facultés puissent échanger au niveau national sur ces formations, pour multiplier les passerelles et faciliter la transversalité entre les filières ou les territoires. Cet échange doit s'effectuer au niveau des conférences des doyens déjà existantes : celle des doyens en droit et sciences politiques et celle en économie et gestion.

La mobilité inter-régionale s'effectue le plus souvent pour le choix du master qui contraint avec la sélection des dossiers les étudiants à la mobilité dans d'autres régions. Bien qu'une aide à la mobilité de 1000€<sup>2</sup> puisse être demandée pour les étudiants boursiers, étant contraints de quitter le domicile familial pour aller étudier dans une autre région, celle-ci n'est pas calculée en fonction du niveau de vie de la ville dans laquelle il doit s'installer. La question d'une aide à la mobilité ouverte à un plus grand nombre d'étudiants est donc une alternative, d'autant plus pour les territoires ultra-marins qui préfèrent parfois faire leurs études dans d'autres pays qu'en métropole au vu des frais. De plus, la fusion des anciennes régions ne permet plus à un aussi grand nombre d'étudiants de bénéficier de cette aide à la mobilité, puisque certaines universités se trouvent dans la même région. Cette aide devrait donc être calculée en fonction de la distance entraînée par la mobilité et en fonction du niveau de vie de la région.

#### Propositions :

- Une plateforme de mise en relation pour colocation afin de faciliter l'accès au logement
- Faciliter les échanges entre les UFR via les différentes conférences des doyens
- Une aide à la mobilité calculée en fonction du niveau de vie du territoire et de la distance entraînée par la mobilité

## **II) Quels enjeux sociaux et sociétaux pour la mobilité de demain ?**

La mobilité connaît plusieurs freins, d'abord le frein économique qui nourrit les inégalités sociales puisque beaucoup d'étudiants rencontrent des difficultés financières à partir à l'étranger et la barrière de la langue provoque souvent une autocensure chez les étudiants.

### **A) Les difficultés financières freinant la mobilité, amplificateur des inégalités sociales**

Malgré le constat d'une augmentation des demandes pour effectuer une mobilité à l'international, on observe une augmentation de 8% du nombre de candidatures entre 2016 et 2017 pour le programme

---

<sup>2</sup> Source : service-public.fr

Erasmus +<sup>3</sup>. Le coût d'une mobilité à l'international nourrit encore à l'heure actuelle les déterminismes sociaux, puisqu'il est l'un des freins majeurs à une mobilité à l'internationale.

L'enjeu est donc de trouver des aides à la mobilité, actuellement, les étudiants peuvent bénéficier d'un certain nombre de bourses :

- La bourse Erasmus + avec un montant de 200 € à 300 €/mois pour les étudiants effectuant un échange dans le cadre du programme<sup>4</sup>
- L'aide à la mobilité dépendant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est éligible sur critères sociaux en supplément de la bourse mensuelle versée par le CROUS d'un montant de 400€ pour l'année universitaire 2018/2019<sup>5</sup>.
- Il existe ensuite une bourse régionale dans certaines régions dont le montant dépend du Conseil Régional ou encore des aides municipales, etc.

Cependant, ces aides dépendent chacune d'une entité différente et les démarches à effectuer sont donc indépendantes et ne suivent pas les mêmes modalités, sauf pour la bourse Erasmus + et l'aide à la mobilité qui dépendent du service de relations internationales de l'Université mais avec des démarches différentes. Il est donc compliqué pour un étudiant voulant partir en mobilité à l'international de connaître toutes les démarches et les aides dont il peut bénéficier pour lutter contre le frein économique notamment pour les aides à la mobilité hors Union Européenne. Ainsi, malgré les différents acteurs proposant des bourses à la mobilité internationale, celles-ci devraient s'accorder sur un dossier unique pour faciliter les démarches administratives des étudiants.

Malgré une augmentation de "18,57% en moyenne par rapport à 2016 du programme Erasmus +, il aura manqué 49 millions d'euros pour financer tous les projets de mobilité de qualité"<sup>6</sup> or l'investissement de l'Union Européenne dans la jeunesse est prioritaire. De plus, la bourse Erasmus + n'ajuste pas suffisamment l'aide financière selon le niveau de vie du pays d'accueil et selon le niveau de vie du pays d'origine créant certaines disparités entre les bénéficiaires. Une meilleure prise en compte du niveau de vie du pays d'origine et du pays d'accueil de l'étudiant en mobilité pourrait réduire les inégalités face à la mobilité.

De plus, au-delà du frein économique, l'installation dans le pays d'accueil est souvent problématique pour les étudiants. Ainsi l'ARES propose la mise en place d'actions de découverte des cultures internationales pour aider les étudiants à s'adapter plus facilement à la culture du pays d'accueil en lien avec les associations de Campus France, ainsi qu'un meilleur accompagnement sur le terrain universitaire pour la création d'UE libres dans toutes les universités européennes.

#### Propositions :

- faciliter les démarches administratives avec un dossier unique
- aide boursière Erasmus + à mieux ajuster selon pays d'origine et le pays d'accueil
- Mise en place d'action de découverte des cultures étrangères (repas régional, art...) en lien avec les associations de campus France.

---

<sup>3</sup> Rapport d'activité 2017 de l'Agence Erasmus + France

<sup>4</sup> Chiffre : Etudiant-gouv.fr

<sup>5</sup> Chiffre : Etudiant-gouv.fr

<sup>6</sup> Rapport d'activité 2017 de l'Agence Erasmus + France

- Mieux accompagner les étudiants sur le terrain universitaire avec la création d'UE libre

## **B) La refonte de l'enseignement des langues, actuelle cause d'autocensure chez les jeunes**

Le problème de l'enseignement des langues est une problématique importante puisque le niveau à la sortie du bac est théoriquement identique à la sortie de l'université (B2). Les certifications de langues pour demander une mobilité dans certains pays sont payantes et les classes européennes nourrisse les déterminismes sociaux. La démocratisation de la mobilité est donc un enjeu de taille pour démocratiser l'enseignement supérieur de demain et empêcher l'aggravation des inégalités sociales.

Dans une enquête sur les conditions d'études en Sciences Sociales de l'ARES, publiée en 2013 avec environ 8000 étudiants sondés, 77% jugent l'enseignement des langues insatisfaisant. Bien que la mobilité internationale permette de perfectionner l'apprentissage d'une langue étrangère, un certain niveau est exigé pour pouvoir partir notamment une maîtrise des bases en anglais. Malheureusement, beaucoup trop d'étudiants à l'heure actuelle ne bénéficient pas du niveau requis pour partir. Ce constat est problématique dans un monde qui exige la maîtrise de l'anglais pour quasiment toutes les activités professionnelles.

Pour remédier à cette problématique, l'enseignement des langues doit être revu bien avant l'Université, c'est au collège et lycée que les jeunes doivent apprendre à maîtriser une langue vivante or beaucoup de lycéens ont leur baccalauréat sans avoir le niveau B2 théoriquement requis. Ainsi l'augmentation du nombre de voyages scolaires et de découverte des études à l'étranger au collège et au lycée pourrait inciter les élèves à parler la langue apprise et ainsi leur permettre de progresser. Cependant cette proposition a un coût que malheureusement les établissements ne peuvent couvrir. Pour inciter les élèves à parler la langue étrangère le développement de liens avec les lycées français à l'étranger en permettant aux élèves d'effectuer un échange peut être une alternative.

Les classes européennes sont actuellement un bon moyen de perfectionner l'apprentissage d'une langue et donner une dimension internationale très tôt dans son cursus, malheureusement actuellement celles-ci sont conditionnés aux notes de l'élève et peu accessibles.

Au-delà de la maîtrise d'une langue vivante, d'autres barrières existent telles que le prix de certaines certifications demandées notamment dans les pays anglosaxons, destinations les plus prisées par les étudiants français. Au-delà du coût qui opère déjà un tri selon la situation financière des étudiants, les notes sont le deuxième critère pris en compte pour l'accès au choix de sa destination.

Dans le cadre des études supérieures, la création d'un cursus européen pour tous les étudiants avec une mobilité de 2 mois incluses dans le cursus pourrait permettre d'améliorer l'apprentissage des langues et prévoir des cours de remises à niveau pour ceux en ayant besoin. Ainsi tous les étudiants européens pourraient maîtriser une langue vivante.

Chaque année des étudiants internationaux viennent étudier dans toutes les villes de France, cette richesse doit pouvoir être bénéfique pour tous les étudiants en facilitant les échanges informelles entre les étudiants français et internationaux pour que chacun apprennent la langue maternelle de l'autre. Le service volontaire européen est aussi un bon moyen d'apprendre une langue nouvelle puisque les jeunes bénéficient d'un soutien logistique durant leurs séjours. De plus, cela permet de favoriser la rencontre et l'échange culturel des jeunes au sein de l'Union Européenne, malheureusement ce dispositif est peu connu et plus particulièrement les structures d'envoi accréditées agences Erasmus+ qui s'occupe des

démarches pour effectuer le volontariat, une meilleure communication sur les agences d'envoi au sein de leur région est nécessaire pour médiatiser ce service.

## Propositions :

- Augmenter le nombre de voyage scolaire et de découverte des études à l'étranger au lycée et au collège
- Développer les liens avec les lycées français à l'étranger
- Création d'un cursus européen avec mobilité pendant 2 mois
- Faciliter les échanges informelles avec les étudiants internationaux et les enseignants de langue
- Rendre plus accessible les classes européennes au lycée

## **C) Citoyenneté européenne, réponse à une mobilité plus importante ?**

Le désintérêt croissant de la jeunesse pour l'Europe, au vu du nombre d'abstention chez les jeunes lors des élections européennes pose la question de l'intérêt d'une citoyenneté européenne permettant de renforcer l'intégration entre les pays européens afin de faciliter les échanges.

Les élections européennes 2019 sont donc un enjeu pour sensibiliser la jeunesse sur la question européenne puisque la création d'un sentiment d'appartenance au niveau européen chez les étudiants permettrait de gommer certains freins à la mobilité et de prôner des valeurs de tolérances à l'heure de la montée des partis nationalistes.

Pour construire une logique de citoyenneté européenne, intégrer la question dans les programmes d'éducation civique au collège et lycée semble une priorité, âge à laquelle l'individu se construit et construit sa citoyenneté. La création d'un European Social Network où chaque pays de l'Union Européenne organise des conférences et des voyages permettant de mettre en place des actions civiques à l'échelle européenne dans chaque pays est aussi un moyen de créer de l'échange et un sentiment d'appartenance chez les jeunes européens. Une médiatisation et refonte d'EuroDesk, portail d'évènement européen peut être envisagé. Dans ce cadre, il existe déjà des dispositifs au sein de l'Union Européenne : l'European Youth Event (EYE) en 2018 qui a eu lieu à Strasbourg au sein du Parlement Européen a permis un échange avec près de 9000 jeunes sur l'avenir de l'Europe et leur vision. Cependant malheureusement, les événements organisés pour les jeunes par le Parlement Européen sont peu connus auprès des étudiants, ainsi en lien avec la maison de l'Europe et les associations étudiantes, il pourrait être intéressant d'organiser des événements d'échange pour les jeunes en lien avec le Parlement Européen.

Dans le cadre du monde universitaire, on peut aussi citer l'European Student Union (ESU) qui regroupe 45 organisations étudiantes du monde entier pour défendre les droits et l'accès à une éducation de qualité. Cependant, les étudiants ont peu de retour sur les sujets et les travaux abordés par cette organisation, ne permettant pas de créer du lien et une intégration entre les étudiants en dehors des organisations participantes. Créer des fédérations en lien avec cette organisation regroupant des secteurs d'études notamment une pour les sciences sociales pour réfléchir aux enjeux internationaux de nos formations pourraient être intéressants et ainsi créer une rencontre de tous ces jeunes à minima au niveau européen. Cette rencontre pourrait permettre de créer des projets entraînant un mélange culturel par exemple un concours d'éloquence au niveau européen.

L'enjeu d'améliorer l'intégration entre les établissements de l'enseignement supérieur est de faciliter la mobilité des jeunes. On se souvient pour beaucoup de notre correspondant dans un autre pays lorsque nous étions en primaire, malheureusement cette échange se termine à la fin du primaire, durant le secondaire, les étudiants en classe "européennes" peuvent retrouver ce genre d'échange mais c'est une minorité. Pour favoriser l'échange culturelle entre les jeunes, continuer le jumelage avec des écoles dans d'autres pays pourraient favoriser l'ouverture culturelle des jeunes et, si ce processus s'effectue à l'échelle européenne, favoriser ainsi l'intérêt pour la citoyenneté européenne.

Cette intégration pourrait se poursuivre dans le supérieur avec les principes de parrainage pour les étudiants internationaux avec un étudiant "parrain" qui l'accompagne dans la découverte de la ville, du monde universitaire du pays ect... pour permettre le respect des engagements de cet étudiant "parrain", une bonification semestrielle peut être envisagé.

#### Propositions :

- Intégrer la question dans les programmes d'Education Civique
- Création d'un European Social Network : chaque pays organise des conférences et des voyages permettant de mettre en place des actions civiques
- Universités d'Eté abordant des thématiques de jeunesse et d'éducation populaire au niveau territorial
- Continuer le jumelage avec des écoles d'autres pays durant toute sa scolarité
- Parrainage à destination des étudiants internationaux avec un accompagnement et une intégration dans cette nouvelle vie et bonification à destination de l'étudiant "parrain" pour permettre le respect des engagements

### **III) Quelle lisibilité des formations à l'échelle nationale et européenne ?**

La reconnaissance des diplômes et des compétences à l'échelle européenne est problématique car elle nuit à la mobilité professionnelle.

#### **A) La lisibilité des formations à l'échelle européenne**

Le processus de Bologne, expliqué plus haut, s'est saisi de cette question en créant les ECTS (European Credits Transfer System) en 2009. L'objectif était de créer des équivalences de compétences au niveau européen afin d'améliorer la lisibilité des diplômes. Actuellement, force est de constater que les ECTS sont mal utilisés. Ce processus a aussi impulsé la réforme des masters en 2016 qui a mis fin à la sélection entre le cycle master afin de respecter le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Malheureusement, la France est l'un des seuls pays à l'avoir mis en place à l'heure actuelle avec une dérogation pour quelques formations qui conservent l'ancien système. La création d'un espace européen d'échange pourrait ainsi mener une réflexion sur les méthodes pédagogiques et l'enseignement des sciences sociales en Europe.

- Comment améliorer l'enseignement des sciences sociales à travers la mobilité ?



Comme évoqué précédemment la mobilité est l'un des enjeux qui attend les étudiants des filières des sciences sociales. Malgré les dispositifs mis en place il semble que ces derniers soient toujours assez timides face à la mobilité .

Il est alors nécessaire de porter également une réflexion poussée sur l'enseignement dans nos universités qui constitue aujourd'hui un obstacle qu'il nous incombe de surpasser. Cette réflexion ne pourra se faire de façon unilatérale et isolée. Elle devra être menée au niveau européen et rassembler l'ensemble des acteurs de l'enseignement des différents cursus de sciences sociales .

Aujourd'hui l'enseignement promu sur tout le territoire européen souffre de disparités qui se retrouvent dans les diplômes. Force est de constater que de nombreux problèmes de reconnaissance de diplômes apparaissent qui portent préjudice aux étudiants ayant tenté l'aventure ERASMUS. Une approche par compétence à l'échelle européenne semble souhaitable afin de permettre de surpasser ces difficultés. Il conviendra également de renforcer le poids institutionnel des recteurs sur la scène européenne, qui passera par la création d'un réseau de recteurs européen afin de créer en eux une véritable synergie de travail .

L'amélioration de la lisibilité des diplômes était l'un des objectifs poursuivis par le processus de Bologne à sa signature qui avait conduit notamment à la mise en place des ECTS (European Credits Transfer System) en 2009. Le système ECTS est un outil qui contribue à la conception, la description et la mise en place de programmes ainsi qu'à l'octroi de certifications dans l'enseignement supérieur.

Hélas, il semble que dans la pratique ces crédits soient très mal utilisés par les universités, ne permettant plus d'arriver à l'objectif initialement fixé .

Aujourd'hui, l'utilisation de ces ECTS est source d'incompréhension pour les étudiants et pour les professionnels des universités. De ce fait il est alors nécessaire pour notre réseau de réfléchir en profondeur à l'amélioration de l'utilisation de ceux-ci. Pour se faire, il est nécessaire d'opérer une réappropriation du guide des ECTS paru en 2009. Dans la première section du guide, le système ECTS est replacé dans le contexte de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, créé par le biais du processus de Bologne. Cette section aborde également le rôle du système ECTS dans le cadre de la certification de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, (en référence au cadre de la certification dans le processus Bologne EHEA).

La deuxième section reprend les principales caractéristiques du système ECTS. Il s'agit d'une présentation synthétique du système ECTS et de ses fonctions principales, c'est-à-dire celles faisant l'objet d'un large consensus. Une brochure distincte entièrement consacrée aux caractéristiques principales du système ECTS est également disponible. La section 3 décrit plus en détail les principales caractéristiques du système. La section 4 indique les modalités de mise en œuvre du système ECTS dans les établissements d'enseignement supérieur, tandis que la section 5 explique comment le système ECTS vient compléter les outils d'assurance qualité des établissements. Ce guide mérite d'être actualisé notamment avec les réformes pour les étudiants internationaux entreprises par le gouvernement.

- Comment favoriser la politique de rayonnement des universités française dans le domaine des sciences sociales ?

La qualité de notre enseignement supérieur notamment en sciences sociales est reconnue à travers le monde.

Malgré ses nombreux atouts (établissements prestigieux, qualité de la formation, excellence scientifique, rayonnement culturel, histoire prestigieuse, qualité de vie...), le nombre d'étudiants en



mobilité y progresse beaucoup moins vite que dans certains pays. La France ne se classe que 4ème pays d'accueil d'étudiants internationaux.

Dans le cadre du plan gouvernemental "Bienvenue en France" porté par le Gouvernement d'Edouard Philippe, il convient pour notre Fédération de proposer des solutions profondes propres à nos filières afin d'inverser la tendance. Ces solutions permettront à terme de favoriser le rayonnement de nos universités dans le domaines des sciences sociales.

Tout d'abord, il est aujourd'hui nécessaire pour favoriser notre attractivité de multiplier les relations universitaires entre les universités françaises et internationales qui pourrait se traduire par une multiplication des doubles diplômes dans l'offre de formation proposée au sein des établissements.

Notre réflexion ne doit pas s'arrêter aux cursus généralistes ( licence ,master, doctorat ), nous nous devons d'apporter de réelles propositions en prenant en compte l'intégralité de nos formations et les licences professionnelles ne doivent pas être reléguées au second plan. Par conséquent, il serait souhaitable de développer les licences professionnelles à l'échelle européenne qui aujourd'hui attirent de plus en plus d'étudiants.

Mais ce n'est pas tout , l'augmentation de notre attractivité ne passera que par une remise en question et par une diversification de nos méthodes pédagogiques parfois jugée peu adaptées au contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur qui permettra in fine à tout à chacun de se sentir à l'aise au sein de nos enseignements. Il est alors de notre devoir en tant que représentant des étudiants en sciences sociales d'encourager les pouvoirs publics nationaux et européens à la création d'une rencontre européenne de la pédagogie . En effet, cette rencontre permettra aux différents acteurs de l'enseignement supérieur ( Professeurs d'université, Recteurs , Doyens , Chercheurs , Spécialistes de la pédagogie) d'échanger sur les méthodes pédagogiques pratiquées sur l'ensemble de l'espace européen.

L'augmentation de notre attractivité passera également par une meilleure connaissance des débouchés des enseignements en science sociales.

La qualité et la richesse de notre enseignement en sciences sociales nous permet aujourd'hui de nous prévaloir d'une multitude d'offres de formations sur tout le territoire Français. Pourtant nos formations restent en partie méconnues par les étudiants internationaux sauf exception faite pour certaines formations dispensées dans les grandes universités par exemple, Paris, Aix-en-Provence ou les établissements très spécifiques. Il serait alors souhaitable d'opérer un référencement de celles-ci au sein d'une cartographie des formations en sciences sociales au niveau européen.

De plus, pour que cette tentative de regain d'attractivité de nos Universités soit pleinement efficiente, il serait important de se pencher sur la finalité première de nos formations à savoir l'insertion des étudiants dans les domaines des sciences sociales. En effet, dans la pratiques trop peu d'étudiants nationaux et internationaux connaissent les opportunités s'ouvrant à eux. Un travail de conscientisation des étudiants à la connaissances des débouchés de leur filière semble nécessaire. Une des premières piste envisageable serait par exemple de réaliser un travail au sein de la filière du Droit concernant les débouchés des masters de Droit de l'Union Européennes et sur ses possibles lieux d'embauches .

Pour finir, le regain d'attractivité des filières Françaises de sciences sociales au sein de l'espace européen ne pourra se faire seul, elle devra être le fruit d'une réelle coopération étatique intra et extra européennes.

## Propositions :

- Réaliser une réflexion sur l'enseignement des sciences sociales en Europe en rassemblant les différents cursus proposés
- Multiplier les doubles diplômes entre universités
- Développer les licences professionnelles à l'échelle européenne
- Organiser des rencontres européennes de la pédagogie pour permettre la diversité des méthodes pédagogiques/Diversité des diplômes
- Travailler sur les débouchés des master en droit de l'Union Européenne pour connaître leur lieu d'embauche
- Création d'une cartographie des formations en licence et master en Sciences Sociales au niveau européen

## **B) Lisibilité des formations à l'échelle nationale**

La lisibilité de nos formations est également un enjeu à l'échelle nationale. Nos étudiants sont les premières victimes de cette absence, c'est pourquoi il convient de trouver des solutions adaptées et rapides.

L'un des principaux obstacle à cette lisibilité réside dans le manque de communication de l'information liée aux formations dispensées sur le territoire. Il serait alors souhaitable d'arriver à la mise en place de moyens permettant à termes de faciliter les échanges entre les différents Unité de Formation(UFR) Droit-Economie-Gestion(DEG). L'une des pistes serait de s'appuyer sur les différentes conférences des doyens de DEG qui deviendraient le relais institutionnel identifié entre les différents UFR DEG Ce qui permettra à chacun de ces organes de gagner en visibilité et en poids au sein de l'enseignement supérieur.

Le guichet unique liant orientation et mobilité au sein des universités permettraient aussi de mieux guider les étudiants et les nouveaux venus, notamment pour permettre de choisir son université en fonction de son projet professionnel et améliorer la lisibilité des formations. Les cartographies des formations à l'international et des licences professionnels à l'image de celles des masters et licences faites par l'ARES, permettraient aux étudiants l'accès à une information facilitée.

## Propositions :

- Faciliter les échanges entre les UFR DEG à travers les différentes conférences des doyens
- Guichet unique liant orientation et mobilité au sein des universités pour mieux orienter les étudiants et leur donner un accès à l'information facilitée

## Axe 2 : Mieux orienter, pour une meilleure insertion professionnelle des étudiants en sciences sociales

### I) Comment s'orienter dans le monde académique ?

Les formations du secondaire sont actuellement trop théoriques et très éloignées des formations en sciences sociales rendant l'orientation dans l'enseignement supérieur complexe. La réforme du lycée entrepris cette année, va dans le sens d'établir un continuum -3/+3 mais est insuffisante pour permettre au lycéen de choisir sa filière de manière éclairée. L'orientation est encore trop décidée en fonction des notes de l'élève. L'orientation est un enjeu de notre fédération afin de lutter contre le taux important d'échec à la rentrée universitaire. Quels moyens mettre en place pour orienter efficacement les jeunes dans les études de sciences sociales ?

#### A) L'orientation pré-baccalauréat, un enjeu pour orienter efficacement les jeunes

L'orientation commence dès le collège avec le choix des filières pour son baccalauréat, celle-ci a une importance cruciale dans les choix d'orientation vers une poursuite d'études courtes ou longues. A l'heure actuelle, une poursuite d'étude longue est considérée comme plus prestigieuse et sécurisante pour son avenir, c'est ainsi le premier préjugé auquel doivent faire face les élèves dès le début de leurs orientations. Une modification du monde académique est nécessaire afin de répondre aux enjeux de demain. En effet, dès le début de l'orientation, les professionnels de l'orientation nous orientent en fonction d'un métier souhaité or dans l'environnement actuel, un jeune sera amené à effectuer plusieurs métiers au cours de sa vie, cette conception de l'orientation est donc dépassé. De plus, malheureusement, les conseillers d'orientations sont parfois les premiers à nourrir les stéréotypes sur le choix d'études. Cela est très certainement dû à un manque de formation, par exemple très peu de conseillers d'orientation connaissent la filière Administration Economique et Sociale donc n'orientent pas les étudiants vers cette filière, qui est discréditée par manque de connaissance. Ainsi il faudrait permettre un lien entre tous les professionnels de l'orientation ( pré-bac et post-bac) et une formation continue permanente pour être à jour des filières proposés, de leur contenu et de leurs objectifs.

De plus, multiplier le nombre de professionnels est un enjeu puisque ceux-ci sont rarement difficilement disponible. En tenant compte de l'importance de l'enjeu de l'orientation en allouant plus de moyen, cela permettrait aussi de recevoir les lycéens dans un cadre moins formel et permettre un accompagnement sur le long terme de chaque profil en évitant les tests qui renvoie à une obligation, une évaluation et une sanction si l'élève n'arrive pas à choisir son avenir. La réforme du bac et la loi Orientation et Réussite de l'Étudiant confie ce rôle d'accompagnement aux professeurs principaux sauf qu'ils ne sont pas formés pour cet accompagnement et n'ont pas la capacité de consacrer un nombre d'heure conséquent à cet accompagnement. Il y aurait donc la nécessité d'établir un lien entre les professionnels d'orientation et un partage de ce rôle d'accompagnement pour les élèves.

Conscient que cette proposition est soumise à une augmentation budgétaire, difficile à obtenir, multiplier les cadres moins formels pour l'orientation en travaillant avec le monde universitaire, les élus étudiants et les associations. Notamment avec des interventions dans les lycées pour déconstruire les préjugés de l'université avec les opérations "What's the Fac" de la FAGE et les préjugés des filières en sciences sociales.

Par exemple, les Instituts d'Administration Economique et Sociale et la licence Economie et Gestion subissent une dévalorisation par rapport aux écoles de commerce alors que les formations n'en sont pas forcément meilleures.

Par ailleurs pour toutes ces raisons, l'aide à l'orientation par les pairs est un enjeu primordial pour éviter de n'avoir que des attendus renseignés sur Parcoursup comme visualisation du supérieur ou encore éviter une orientation par les notes comme cela est fait fréquemment alors qu'en sciences sociales, les matières enseignées sont très rarement vues aux lycées, ce qui est d'autant plus une raison pour avoir une forte présence des pairs dans les processus d'orientation.

#### Propositions :

- Une formation continue des professionnels de l'orientation
- Un accompagnement sur le long terme des élèves pour trouver leur voie
- Une orientation avec une présence des pairs pour lutter contre les stéréotypes de l'orientation avec des processus "What's the fac" adaptés aux formations en sciences sociales
- Coordonner les acteurs de l'orientation en France

#### **B) L'orientation post baccalauréat, enjeu pour offrir le projet professionnel souhaité des étudiants**

L'orientation post baccalauréat est souvent moins plébiscitée que celle avant le baccalauréat pourtant elle est tout aussi importante. En effet, selon les chiffres du Ministère de l'Enseignement Supérieur sur l'année 2016-2017 : "Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire."<sup>7</sup> Afin de permettre la réussite de tous, l'orientation mérite une certaine importance pour inverser la tendance.

Malheureusement, beaucoup de néo-bacheliers viennent à l'université par défaut, n'ayant pas d'idée précise des études pouvant leur correspondre. Pourtant l'Université a une organisation particulière, très différente du lycée ou autres études qui ne convient pas à tous les profils, il a donc un réel enjeu à faire prendre conscience de ce qu'est l'université pour ceux souhaitant l'intégrer et les dispositifs d'aide disponibles permettant la réussite.

De plus en plus d'universités mettent en place des "journées d'immersion", journées ouvertes aux lycéens qui assistent aux cours en amphithéâtre et suivent une journée à l'université. Bien que ce dispositif soit un premier pas vers la découverte de ce nouveau monde, les lycéens ont très souvent du mal à suivre ces cours puisqu'ils ne sont pas adaptés et cela peut donc décourager les étudiants. Proposer par des supports numériques des "Draw my fac" fait par les étudiants pour comprendre ce qu'est l'université à travers le regard des étudiants et connaître les différents services, pour obtenir des informations dès son arrivée à l'université, ou encore les dispositifs d'aide comme le tutorat ou les parrainages organisés par les associations peut être un moyen de palier à ce problème.

Pour éviter la réorientation ou de quitter le système universitaire par découragement de ne pas réussir à trouver sa voie, les filières portails peuvent être une solution.

---

<sup>7</sup> Issue du rapport du Ministère de l'Enseignement Supérieur : *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - 2018*

Ces filières sont organisées en majeures et mineurs, par exemple, un étudiant peut prendre une majeure droit et une mineure économie lui permettant d'appréhender les deux matières afin de choisir son parcours de manière progressive. La fédération ARES défend notamment un premier semestre commun en sciences sociales, filières étant interconnectés et très liées au niveau de leurs débouchés professionnelles, pour permettre de choisir réellement son parcours en fonction de ses intérêts. Ces dispositifs permettent aussi de modifier l'orientation tel qu'on la conçoit actuellement : une filière débouchant sur un métier, pour penser l'orientation de manière transversale en ne l'orientant pas en fonction d'une filière précise mais en fonction d'un projet professionnel demandant la maîtrise de différente matière.

### Propositions :

- Avoir une mise en avant des filières portails pour une orientation progressive
- Mettre en place une orientation transversale, moins disciplinaire
- « Draw my fac » pour faire prendre conscience de ce qu'est l'université
- Guichet unique liant orientation et mobilité dans les lycées et universités
- Étendre les cartographies à l'international et aux licences professionnels

## **II) Quels vecteurs pour faciliter l'orientation des jeunes ?**

L'orientation d'un jeune dans la filière de son choix est influencée par les acteurs extérieurs. La famille qui nourrit des ambitions pour son enfant, souvent en corrélation avec leurs propres parcours, les enseignants basant trop régulièrement leur avis en fonction des notes devant faire face à un manque de formation à l'orientation dans le supérieur. Et une université qui subit la vision négative de la société au profit du secteur d'étude privée. Ces acteurs ont une place importante dans les choix d'orientation et peuvent être vecteur d'autocensure pour suivre une filière universitaire. L'exemple le plus fréquent, touchent les élèves souhaitant effectuer des études de management que l'on oriente vers les écoles de commerce au détriment des IAE.

L'intérêt est donc de mieux former ces acteurs et déconstruire les préjugés sur l'orientation comme démontré précédemment (voir supra I/A) mais aussi déterminer quels peuvent être les vecteurs de l'orientation des jeunes et comment les acteurs peuvent les aider.

En effet, l'envie de tout jeune est de trouver un domaine pour lequel il a un intérêt fort afin de construire son projet professionnel dans ce domaine, malheureusement trouver ce domaine signifie avoir une certaine connaissance de soi et un recul sur ce que l'on souhaite, difficile pour un jeune en pleine construction intellectuelle et personnelle.

Lors de nos concertations, l'engagement en tant que vecteur d'orientation est principalement ressorti, en effet, l'engagement permet d'apprendre à se connaître, de trouver des domaines ou des actions qui nous animent et ainsi permettre de trouver des domaines d'études auxquels nous n'aurions pas pensé. Ainsi la place du service civique peut-être soulevée, cependant bien que l'engagement favorise la connaissance de soi, celui-ci doit rester volontaire pour ne pas être vider de sa substance. Cependant les structures d'engagement peuvent servir d'aide à l'orientation, que ce soit les associations étudiantes ou encore des associations spécialisés dans le domaine comme l'association Article 1, qui lutte contre l'inégalité des chances et "pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement

citoyen”<sup>8</sup>, une valorisation de ces acteurs par les établissements pourraient aider nombres de jeunes dans leur orientation.

Une autre manière de trouver sa voie est d’effectuer des stages dans les domaines qui peuvent intéresser les étudiants, cependant la recherche d’un stage, comme d’un premier emploi est complexe. En effet, cette recherche se fait très souvent par le réseau et nourrit donc les déterminismes sociaux. Il y a donc un effet important à revoir la politique de stage. Les universités et plus précisément les facultés de droit, économie, gestion et les IAE doivent développer les contacts avec les entreprises et les professionnels afin d’organiser des temps de rencontres qui peuvent prendre la forme de forum ou morning contact.

L’Union Européenne a aussi un enjeu à se saisir de l’orientation des jeunes en Europe avec une mise en commun des pratiques pour créer un système européen d’orientation des jeunes afin de permettre une mobilité et d’ouvrir la conception de l’orientation française à d’autres pratiques. Il y aussi l’enjeu d’accompagner les étudiants dans la rédaction de bilan de compétences car le Portefeuille d’Expérience et de Compétences (PEC) est peu connu et peu d’étudiant savent l’utiliser, ainsi les facultés de sciences sociales doivent se saisir de cet outil avec des formations pour les étudiants pour arriver à prendre conscience des compétences développées et les valoriser.

#### Propositions:

- L’engagement comme vecteur d’orientation pour l’épanouissement et l’apprentissage de soi
- Valorisation du rôle des structures d’engagement dans l’aide à l’orientation
- La place de l’Union Européenne dans l’orientation des jeunes en Europe avec la création d’un système européen d’orientation des jeunes
- Revoir les politiques de stage en développant les contacts des universités avec les entreprises développées et le développement d’une plateforme de stage à l’international
- Accompagnement dans la rédaction de bilan de compétences à travers le développement du PEC

### **III) Comment mieux orienter les jeunes en sciences sociales vers leur insertion professionnelle ?**

Depuis 2007, la loi LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités), l’insertion professionnelle est une des missions de l’Université. Cependant, l’insertion professionnelle des jeunes est compliquée à cause du manque de pratique des formations. Cette thématique est très liée avec celle de la lisibilité du diplôme et des compétences d’un individu, ayant pour objectif de permettre à l’employeur de connaître les réelles acquisitions des diplômés. La mobilité est aussi un vecteur d’insertion professionnelle dans un contexte d’internationalisation des échanges, des professions et des entreprises. Pour permettre aux étudiants en sciences sociales d’avoir des diplômes capables de réduire l’écart qu’il se dresse entre le monde universitaire et le monde professionnel, quelles compétences sont demandés dans le monde professionnel et quels moyens mettre en place pour acquérir celle-ci ? Le phénomène de globalisation est aujourd’hui de plus en plus présent au sein de l’enseignement supérieur il ne serait aujourd’hui pas concevable que les sciences sociales soient hermétiques à ce

---

<sup>8</sup> <https://article-1.eu/qui-sommes-nous/>

phénomène. C'est pourquoi il convient d'apporter de véritables propositions permettant à notre filière de grandir et de tirer un véritable avantage de ce phénomène .

Tout d'abord, il faut faciliter la mobilité pour les stages dès la première année, l'enjeu est donc de les développer à l'international. Celle-ci ne sera possible qu'avec la création d'un réel statut étudiant international reconnu par les universités et les professionnels . Par ailleurs, les filières en sciences sociales offrent de multiples et vastes débouchés, cependant il s'avère difficile pour les étudiants de trouver le métier de leur souhait au vu du choix étendu. Ainsi il y aurait un réel enjeu à faire venir plus d'intervenants extérieurs dans les formations comme des professionnels ou des jeunes entrepreneurs pour permettre aux étudiants d'avoir une vision plus claire des débouchés en sciences sociales.

Par exemple, des conférences ou séminaires où les professionnels racontent les journées types et les missions principales de leur métier. Créer des vidéos qui filme les professionnels dans leurs quotidien et raconte leurs parcours peuvent aider les étudiants à clarifier leurs projets professionnels.

L'insertion professionnelles des jeunes est depuis la loi LRU reconnue comme mission de l'université, cependant celle de nos jeunes sur l'espace européen demeure complexe, c'est pourquoi il est nécessaire pour les acteurs institutionnels étatiques de l'emploi d'impulser une nouvelle dynamique afin d'approfondir la coopération permettant in fine la création d'un véritable Pôle emploi Européen venant remplacer le portail EURES (portail européen sur la mobilité de l'emploi) déjà existant qui manque de clarté .

L'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants en sciences sociales ne pourra se faire qu'en lien avec les Universités qui sont aujourd'hui les acteurs et les socles du bon déroulement de cette dernière. Une des pistes souhaitable serait la mise place d'une méthodologie harmonisation des diplômes de sciences sociales au sein de l'espace européen .

Cette harmonisation devra être accompagnée par une refonte des méthodes pédagogiques notamment la création d'un socle commun de disciplines "similaires" pour les filières de sciences sociales en ce qui concerne les sciences économiques et de gestion. Pour les matières juridiques, l'enjeu serait de développer les doubles parcours juridiques ainsi que renforcer l'enseignement du droit européen, matière nécessaire à l'heure actuelle pour toutes les spécialités choisies. Au-delà de la harmonisation des diplômes, c'est une approche par compétences qui permettrait de réellement améliorer la lisibilité de l'emploi sur le marché avec comme exemple les fonctionnaires européens qui ont une approche par compétence de leur diplôme. Le supplément au diplôme notamment en valorisant l'engagement, doit être reconnu pour permettre de mieux faire valoir les compétences apprises dans le domaine associatif sur le marché de l'emploi.

#### Propositions :

- Création d'un statut étudiant international
- Création d'un "Pôle Emploi Européen"
- Instaurer un socle commun de disciplines "similaires" pour établir une meilleure harmonisation des diplômes
- Lisibilité en terme de compétence par le marché de l'emploi, prendre l'exemple des fonctionnaire européen qui ont une approche par compétence de leur diplôme.
- Supplément aux diplômes
- Filmer professionnels pour donner une idée de leurs métiers et leurs parcours





## Fédération Nationale des Associations Représentatives des Étudiants en sciences Sociales

- Plus d'intervenants extérieurs dans les formations : jeunes entrepreneurs; professionnel ect.. pour connaître la journée type en fonction de chaque métier et aider les étudiants à connaître les débouchés possibles.